



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Madame Christine GARDEL**

**Directrice Générale**

**Agence régionale de Santé**

**Normandie**

**Espace Claude Monet**

**2 place Jean Nouzille**

**14050 CAEN**

Le Havre, le 21 mai 2019.

Objet : Situation au sein de l'E.P.A. Helen Keller du Havre

Madame la Directrice,

Je suis allé à la rencontre des personnels en lundi 20 mai au sein de l'E.P.A. Helen Keller au Havre.

Leur priorité est, comme vous le savez, la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées qui leur sont confiées. Aussi les deux fusions successives ont fortement impacté l'ensemble des agents.

L'inorganisation est grande, les personnels en souffrance ont besoin d'obtenir des garanties de votre part. En effet, de nombreuses questions exigent des réponses de votre part pour pouvoir se projeter telles que : Quel avenir pour l'établissement ? Quel projet pour un accueil de qualité et une inclusion à proximité du domicile des personnes scolarisées ? et évidemment avec quels moyens ?

Sur ce dernier point, j'ai découvert un service d'éducation et de soins à domicile le moins doté de France financièrement. Il y a donc, pour vous, urgence à réévaluer cette dotation d'au moins 50 % pour s'approcher seulement de la moyenne nationale.

Comme vous le savez, la fusion comportait deux établissements en déficit. Vos services compensent en partie depuis 2015, mais il n'existe pas de visibilité sur la durée permettant de structurer un projet d'établissement durable. Il faut donc s'interroger sur le projet d'institution et d'accompagnement.

Il me semble que les établissements qui ont fusionné ont une histoire particulière en raison du public accueilli et des choix de gestion peut-être !

Les personnels que j'ai rencontrés sont tous conscients de la réalité mais ils s'inscrivent des les déclarations ministérielles qui rappellent que l'accueil des personnes handicapées dans de très bonnes conditions est une priorité.

Je vous rappelle la liste des sujets qu'ils souhaitent aborder avec vous :

- La résorption effective des emplois précaires dans tous les services, avec l'embauche immédiate des contrats aidés
- La stagiairisation de tous les contractuels sur postes vacants
- La création d'une unité dédiée à l'insertion professionnelle au sein du CROP avec création des postes nécessaire à son bon fonctionnement
- Le maintien de tous les postes de cuisinier et d'aide de cuisine
- Le remplacement de tous les départs à la retraite
- Mise en place de formation relation à l'évolution du public
- La création d'un pôle de remplacement permettant la continuité des services (sur l'ensemble des services internat /externat pôle enfants et pôle adultes)
- L'amélioration des conditions de travail et des moyens afin de permettre la mise en œuvre des projets des personnes accueillies
- Un moratoire sur les restructurations et/ou fusion au sein de l'établissement (internat, SEFFIS-SESSAD, 365 cuisine, CAJ/FH, CAMSP...)
- La prise en compte de la parole des agents de terrains dans la co-construction des projets de l'établissement
- Une information claire pour chacun sur ses heures effectuées et ses décomptes horaires
- La transformation des gardes de direction en astreinte éducative

Si vous décidiez de vous déplacer pour aller à la rencontre des personnels, je m'efforcerais d'être présent pour mesurer les éléments avant d'interpeller les ministères. A défaut de ce déplacement, je souhaite savoir si vous seriez disposée à recevoir une délégation au sein de l'ARS.

Dans l'attente de vos réponses et persuadé de pouvoir compter sur votre diligence, je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81